

Mince alors, l'imam "trouve" des armes dans sa mosquée et il est condamné !

écrit par Jack | 27 mai 2016



Nouvelles de Russie : un arsenal dans une mosquée. 3 ans de prison pour l'imam

Le 25 mai 2016, par [Pamela Geller](#)

<https://pamelageller.com/2016/05/russia-devout-imam-found-with-grenade-tnt-and-pistols.html/>

Le jihad est encouragé et exhorté dans les mosquées par les imams (*tous les gens de bonne foi savent ça !*). Mais de là à surveiller les mosquées ? Oh non, pas en Occident ! Ce serait de l'islamophobie. Si bien que les jihadistes possèdent des bases opérationnelles fiables que les autorités, ainsi que les imams le savent fort bien, n'oseront pas toucher.

L'imam de Belgorod, Ismailov Faizulla (en photo), qui a « trouvé » une grenade, des explosifs et des armes dans sa mosquée, a été condamné à trois ans de prison, pour les avoir remis illégalement à la police. ([Dernières nouvelles de Russie](#), le 10 mai 2016).

Par décision du juge Themis, Ismailov Faizulla restera trois

ans en prison dans un établissement correctionnel de régime général, ainsi que le précise « Interfax ». Cette sentence comptera rétroactivement à partir de la date initiale de sa détention, le 13 décembre 2015.

La défense a fait savoir sa surprise face à la décision du tribunal. « *J'étais convaincu que le verdict serait un acquittement. Le tribunal n'a présenté aucune preuve de délit de mon client, n'a posé aucune question. Ce verdict est un outrage et nous allons, bien entendu, faire appel* » a déclaré l'avocat Ismailov Andrey Sotnikov. Il a ajouté que la défense se plaindrait du caractère vindicatif des charges.

L'imam de la mosquée de Belgorod, Faizulla Ismailov, 34 ans, est membre d'organisations religieuses musulmanes telles que « *Paix et création* ». Au cours d'une recherche dans sa mosquée, il avait trouvé plus de 700 grammes de TNT, une grenade f-1, des fusibles pour grenades, deux pistolets TT, un révolver sans plaque d'identification et trois balles. Le 12 décembre 2015, il avait aussi trouvé dans la salle de prières de la mosquée de la littérature de contenu extrémiste. (*Le curieux de cette affaire est que c'est l'imam qui a « trouvé » (!) ces armes et documents... Aurait-il senti le vent tourner et décidé de prendre les devants en remettant le tout à la police ? Pas de chance, le juge n'est pas tombé dans le piège*).

L'imam a été inculpé en vertu de la partie 1 de l'article 222 et de la partie 1 de l'article 222-a du code criminel pour « *possession illégale d'armes et de substances explosives* ». De plus, il a été accusé de « *distribution de documents extrémistes* » en vertu de l'article 20.29 du code administratif.

Début février 2016, le tribunal de Belgorod, district de Oktyabrsky, a reconnu l'imam coupable de distribution de documents extrémistes et l'a condamné à une amende de 4 500 roubles. Le tribunal a découvert que la littérature illégale se trouvant dans une armoire de l'imam, à la disposition de

tout un chacun. L'un des fidèles a d'ailleurs avoué à la police qu'il avait pris des livres interdits pour les lire...